



Nos logements
ont de l'impact



Erilia et HandiToit renouvellent leur partenariat historique et poursuivent leur travail collaboratif pour une offre de logements accessibles aux personnes en perte d'autonomie ou handicapées.

Frédéric Lavergne, Directeur Général d'Erilia et Armand Bénichou, Président de l'Association HandiToit Provence ont signé ce mercredi 7 juillet à 11h, au siège social d'Erilia, un avenant à leur convention de partenariat pour développer une offre de logements adaptés au handicap et notamment aux usagers en fauteuil roulant. Cette signature marque l'engagement indéniable d'Erilia et de HandiToit Provence en faveur du logement adapté, en prenant appui sur leurs expertises et savoir-faire respectifs.

13 années d'engagement

Erilia et HandiToit Provence collaborent depuis de très nombreuses années pour construire une offre de logements adaptés aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Chaque année, dans ses programmes neufs, Erilia réalise en moyenne 10% de logements adaptés. Les prescriptions techniques sont définies en partenariat avec HandiToit. Erilia s'engage pour que ces logements bénéficient au public ciblé. Les logements ainsi mis à disposition sont identifiés et recensés sur la plateforme régionale du logement adapté créée par HandiToit Provence : (<http://www.logementadapte13.org/la-plateforme-regionale-du-logement-adapte/>).

Aujourd'hui, Erilia compte plus de 1 000 logements adaptés aux usagers en fauteuil roulant. Rien qu'en 2020, ce sont 190 logements qui ont été adaptés et 57 nouveaux logements livrés. De plus, 6 parties communes ont été rendues accessibles par des travaux d'envergure.

Mieux comprendre les enjeux et intégrer les besoins spécifiques

- Enrichir le référentiel architectural pour tenir compte des besoins spécifiques dès la conception des logements. Ainsi, tous les maîtres d'œuvre d'Erilia peuvent intégrer dans leurs projets les préconisations architecturales et techniques nécessaires à une qualité d'usage optimale.
- Former les collaborateurs d'Erilia aux problématiques du vieillissement et du handicap pour une meilleure prise en compte (un programme de 69 journées de formation pour environ 500 collaborateurs du siège ou des agences d'Erilia) dans les projets de rénovation.
- Mieux flécher les logements adaptés vers les demandeurs cibles. La CALEOL (Loi ELAN) permettra de se réinterroger sur l'occupation des logements adaptés afin qu'ils soient affectés au moment de la relocation au public cible.

Offrir des services de conciergerie adaptés au public concerné

Erilia et HandiToit innove et poursuivent le déploiement de leur **conciergerie sociale et solidaire**.

Ce nouveau concept de conciergerie propose l'accompagnement, l'orientation, la mise en réseau des personnes âgées, ainsi que l'animation des résidences et l'adaptation des logements. Sa finalité est de favoriser la vie autonome chez soi en proposant des services de proximité et en redynamisant le lien social et intergénérationnel en direction des résidents.

Pour cela, trois espaces ont été imaginés : le comptoir Habitat qui permet de prendre en compte les demandes d'adaptation des logements en lien avec les préconisations d'un ergothérapeute, la conciergerie autonomie pour rendre des services ponctuels (courses...) aux personnes isolées et la ressource - animathèque pour créer du lien et animer des temps d'échanges au sein des résidences. Cette gestion de proximité est confiée à des salariés de l'association spécialisés dans l'accompagnement social et la prise en compte du handicap.

Les partenaires souhaitent promouvoir le développement de ce concept en le déclinant sur de futurs sites en région Provence Alpes Côte d'Azur où Erilia est implantée. Après la Résidence Michelet-Prado (Marseille 8^{ème}), une opportunité de déploiement est à l'étude à La Ciotat où Erilia gère un patrimoine de près de 2 000 logements.

Une démarche en ligne avec la mission d'Erilia

Devenue Société à Mission le 31 mars dernier, Erilia a pris des engagements vis-à-vis de ses parties prenantes et notamment de **ses locataires en s'engageant à rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires**.

À travers ce partenariat, il s'agit pour Erilia, de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Erilia compte 30,4% de personnes de 60 ans et + sur son parc, soit une part plus importante que celle observée au niveau national. La prise en compte de ce public est donc majeure dans le cadre du parcours résidentiel. Près de 500 000 euros sont engagés annuellement en faveur du maintien à domicile des seniors et des PMR/UFR.

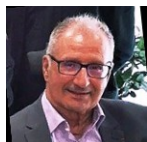
Verbatim des signataires de la convention

Frédéric Lavergne, Directeur Général d'Erilia, fait part « de sa grande satisfaction à voir ce partenariat se poursuivre au bénéfice de demandeurs souvent en difficulté pour accéder à un logement adapté. Erilia et HandiToit Provence démontrent leur implication au service du bien commun. Notre mission prend tout son sens et procure un impact social positif et immédiat ».

Crédit photo : Anne Van Der Stegen



Armand Bénichou, Président de l'Association HandiToit Provence, se félicite « de l'évolution de ce partenariat qui va impulser une nouvelle dynamique dans la réponse aux problématiques de logement rencontrées par les personnes en perte d'autonomie liée au handicap ou à l'âge. Tous les efforts d'HandiToit Provence et d'Erilia ont pour objectif de réaliser des logements où l'on se trouve bien chez soi. ».



À PROPOS D'ERILIA

Nos logements ont de l'impact.

Erilia conçoit, construit et gère sur la durée des lieux de vie à fort impact social, territorial et environnemental. Notre raison d'être : « **Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires.** »

Avec 61 946 logements et un réseau de 18 agences et 9 antennes en France, Erilia, ESH à compétence nationale, se positionne comme l'acteur majeur du pôle immobilier social des Caisses d'Épargne - Groupe Habitat en Région.

- Société à mission depuis le 31 mars 2021
- Un savoir-faire diversifié : construction en maîtrise d'ouvrage directe, acquisition-amélioration, acquisition en VEFA, aménagement, accession sociale à la propriété, vente de patrimoine, gestion de copropriété
- Agréée Organisme de Foncier Solidaire en décembre 2020 pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Corse, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes
- 910 collaborateurs, dont 614 au plus près de nos habitants et des territoires
- 127 816 personnes logées
- 1290 logements mis en chantier en 2020
- 248 logements réhabilités livrés
- 388,9M€ de chiffre d'affaires
- 83% de satisfaction globale des locataires

www.erilia.fr | [@Erilia_Officiel](https://twitter.com/Erilia_Officiel) | [in](https://www.linkedin.com/company/erilia) Erilia

À PROPOS DE HANDITOIT PROVENCE

L'association HANDITOIT PROVENCE, créée en 2002, a pour objet de donner la possibilité aux personnes handicapées de vivre seules, ou en famille, dans un logement individuel en milieu ordinaire, adapté à leurs besoins, afin de disposer d'une plus grande autonomie.

Elle propose aux bailleurs sociaux son expérience technique en matière de législation, de connaissance des différents handicaps et d'approche fonctionnelle de l'habitat pour produire les meilleures adaptations possibles. HandiToit Provence développe depuis 2006 sur les territoires de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur la Plateforme du Logement Adapté : une interface entre l'offre et la demande de logement des personnes en situation de handicap moteur.

Cette démarche vise à répondre aux difficultés des personnes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap pour accéder à un logement adapté avec l'objectif de rapprocher la production de logements adaptés de la demande exprimée par ces personnes mal-logées.

www.handitoit.org/-asso.org

Contacts Presse :

Nathalie Calise

Eriia - Directrice de la Communication, du Marketing et de l'Engagement Responsable
06 81 79 17 69 - nathalie.calise@erilia.fr

Sandra Galland

Eriia - Chef du service Communication
06 42 19 86 11 - sandra.galland@erilia.fr